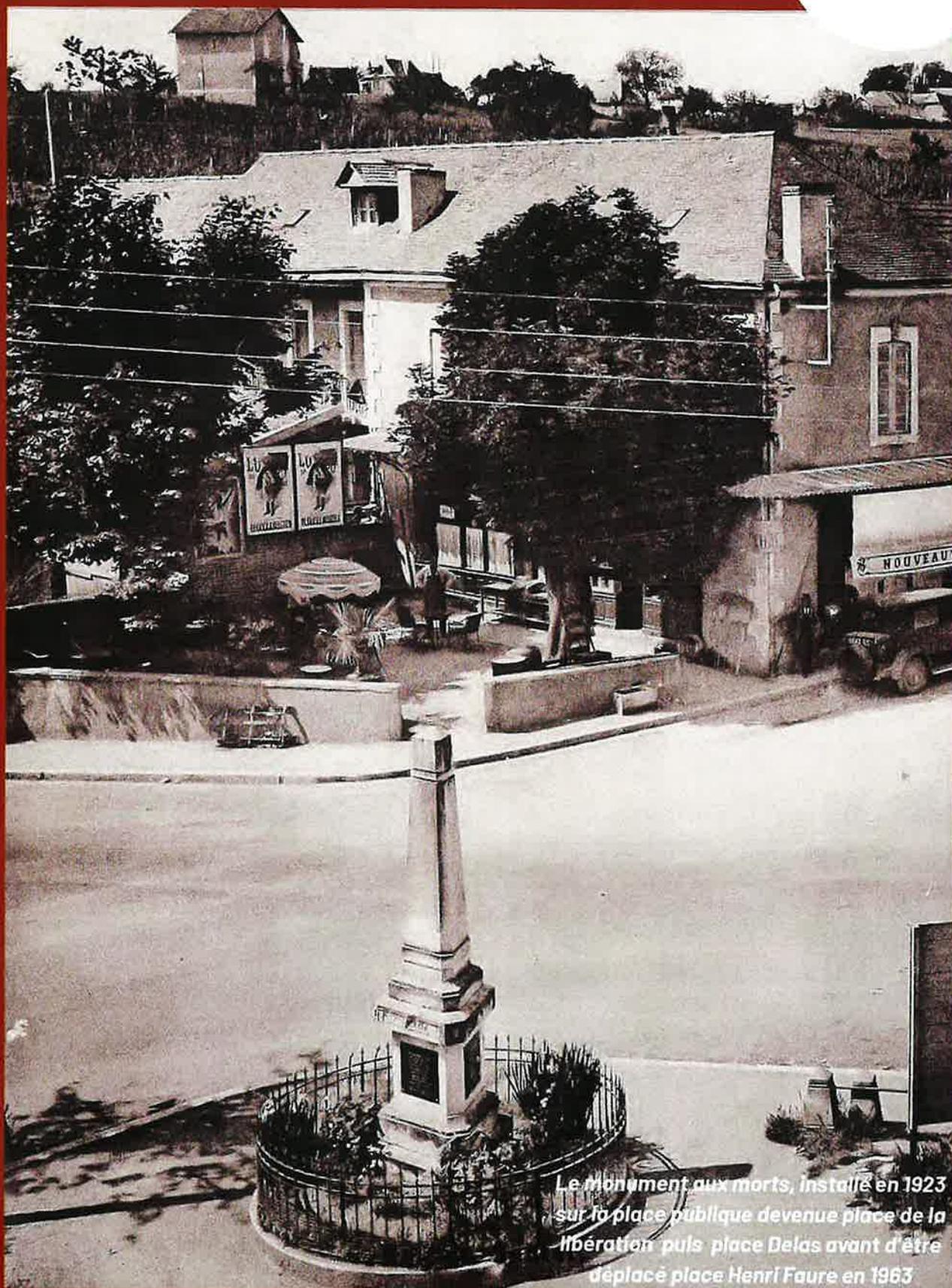


# BULLETIN MUNICIPAL N° 47



*Le Monument aux morts, installé en 1923 sur la place publique devenue place de la libération puis place Delas avant d'être déplacé place Henri Faure en 1963*

# Sommaire

4

**Finances communales**

7

**Vie communale**

16

**Centre Municipal de Santé**

18

**Le manège des Pit'chouns**

19

**Nos écoles**

20

**Vie Associative**

26

**Conseils pratiques**

28

**Intercommunalité**

31

**Un peu d'histoire...**

36

**Les horaires pour la tonte**

Retrouvez les actualités de votre commune sur...

[www.le-lardin.fr](http://www.le-lardin.fr)

Municipalité du Lardin Saint-Lazare

L'application "Ma Mairie En Poche"



N°ISSN : 1291-2859

Directrice de publication : Francine Bourra, Maire du Lardin Saint-Lazare

Rédaction : La municipalité du Lardin Saint-Lazare et les président.e.s des associations

Conception et mise en page : Mairie du Lardin Saint-Lazare

Impression : idGraphic - Montignac-Lascaux

Nombre de tirages : 1 100 exemplaires

# EDITO



Alors que notre mandat touche bientôt à sa fin, c'est avec une profonde émotion que je vous adresse le dernier bulletin municipal.

Ce mandat aura été très éprouvant pour nous tous: nous avons traversé ensemble des moments forts (week-end du 31 mai 2021 avec le forcené), parfois très difficiles (COVID 19 - guerre en Ukraine - suppression de la ligne 8 chez LECTA - inflation) et émouvants avec le décès d'un de nos conseillers municipaux Thierry Patonnier.

Mais ceci toujours avec le même volontarisme, le souci de l'intérêt général et du bien commun pour notre commune.

Grâce à votre confiance et à l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations et de nombreux bénévoles, nous avons pu mener à bien des projets qui comptent sur notre territoire :

- Amélioration des infrastructures : toiture du restaurant scolaire, implantation d'un city stade, rénovation du groupe scolaire, réfection de l'ancien restaurant KM48 (actuel restaurant La Verrerie ), transformation de l'école de Saint- Lazare en musée de l'industrie, réhabilitation de la salle des fêtes (en cours), rénovation de la Poste à venir en fin d'année.

- Développement durable : pose de panneaux photovoltaïques sur les écoles, la salle des fêtes et le gymnase, désimperméabilisation des parkings de la Verrerie.

- Soutien à la vie associative : création du "festival des arts et des mets", instauration de la journée des associations, installation sur la commune de l'association La Périgordine.

Au-delà des réalisations concrètes, ce sont les liens de confiance tissés avec vous au fil du temps qui m'habitent profondément aujourd'hui.

Consciente du chemin déjà parcouru mais aussi des défis qu'il nous reste à relever, j'ai décidé de me représenter devant vous à l'occasion des prochaines élections municipales. Cette décision est le fruit d'une réflexion mûrie, portée par l'envie de poursuivre le travail engagé, d'approfondir ce que nous avons initié et de continuer à bâtir avec vous une commune solidaire, dynamique tournée vers l'avenir.

Je vous en reparlerai plus longuement dans les mois à venir, mais sachez que ma volonté de servir notre commune reste entière, avec la même énergie, la même exigence, et toujours ce lien fort qui nous unit.

D'ici là je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre confiance et votre engagement citoyen qui sont le véritable moteur de notre vie locale.

Avec toute ma reconnaissance et mon engagement renouvelés,

Francine BOURRA  
Maire du Lardin Saint-Lazare

# Finances Communales

Pour cette année 2025, le budget de notre commune reflète la poursuite et la cohérence de l'action de notre équipe municipale en faveur de nos services publics vitaux et des investissements structurants sur lesquels nous nous étions engagés.

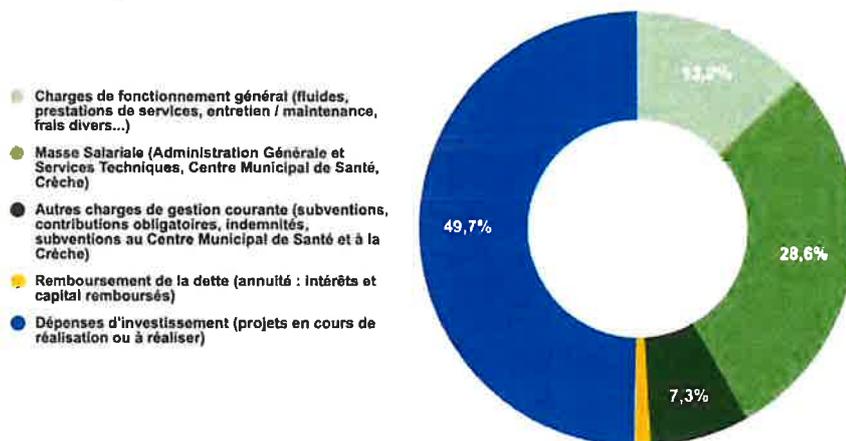
Après trois années de crise inflationniste qui ont fortement impacté les dépenses de notre commune, la fin du mandat municipal se place dans un contexte des finances publiques nationales et locales incertain. Cette situation commande la responsabilité et une extrême vigilance quant à la gestion des finances du Lardin Saint-Lazare, et c'est dans cet esprit que nous avons bâti et voté le budget primitif de l'exercice 2025.

Nous poursuivons donc nos efforts de gestion tout en mettant un point d'honneur à soutenir nos services publics locaux essentiels afin d'assurer le bon fonctionnement du Centre Municipal de Santé et de la Crèche. Nous poursuivons aussi la politique d'investissement volontariste engagée depuis deux ans.

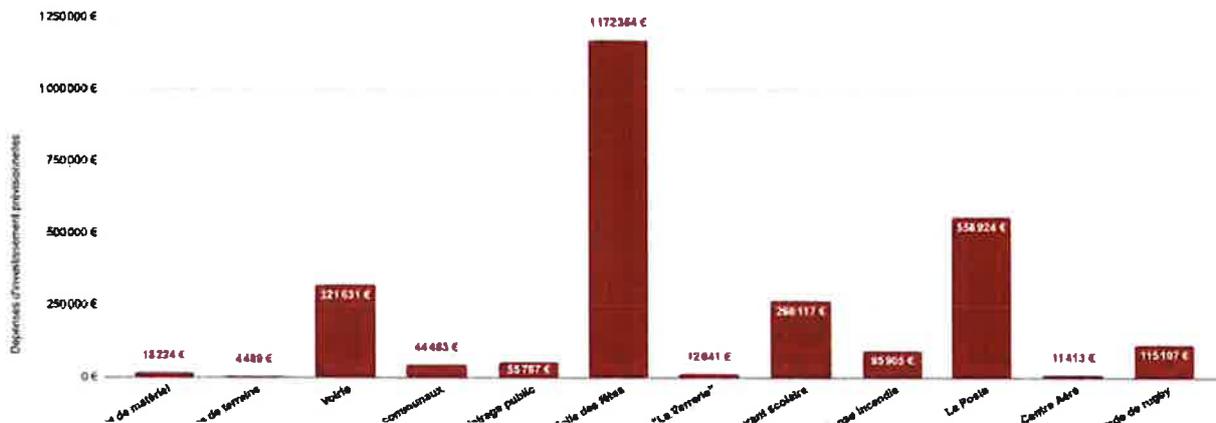
En effet, l'année 2025 se place dans la continuité de notre action et verra se poursuivre la forte dynamisation des investissements de la commune enclenchée depuis deux ans. La programmation de nos projets représente cette année, tout comme l'an dernier, près de 50 % des dépenses totales du budget.

## Répartition des dépenses du budget principal 2025

*Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement au Budget Primitif 2025*



En 2024, nous avons mené à bien le projet de réhabilitation et de remise en exploitation du restaurant "la Verrerie". Cette année, nous concentrerons nos efforts sur la rénovation de la salle des fêtes, des écoles et de la Poste. Le détail des investissements programmés au budget 2025 est présenté dans le graphique ci-après.



Conformément à la stratégie financière que nous avons définie pour notre commune et sur laquelle nous nous sommes engagés, la mise en œuvre des projets et le maintien de la qualité de nos services publics ne se feront pas aux frais du contribuable.

En effet, pour financer ces efforts d'investissement nous allons utiliser une partie des réserves financières que nous avons constituées. Le graphique de l'évolution du résultat de clôture, qui indique le solde disponible au 31 décembre de l'année, permet de constater que les disponibilités de la commune ont augmenté de près de 1,5 million d'euros depuis 2019, dans le but de financer notre programme d'investissement.

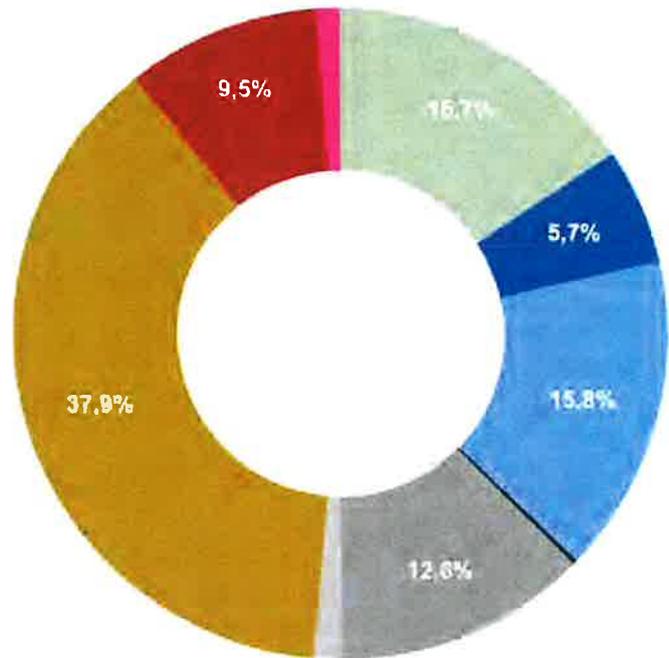


Le budget 2025 et les investissements que nous avons programmés seront par ailleurs financés par les marges de manœuvre que nous dégagons entre nos recettes et nos dépenses courantes. En vertu du principe de transparence dont nous sommes garants, le détail de l'ensemble des recettes prévisionnelles de la commune pour 2025 est présenté dans le graphique ci-après.

## Répartition des recettes du budget principal 2025

Recettes réelles de fonctionnement et d'investissement au Budget Primitif 2025

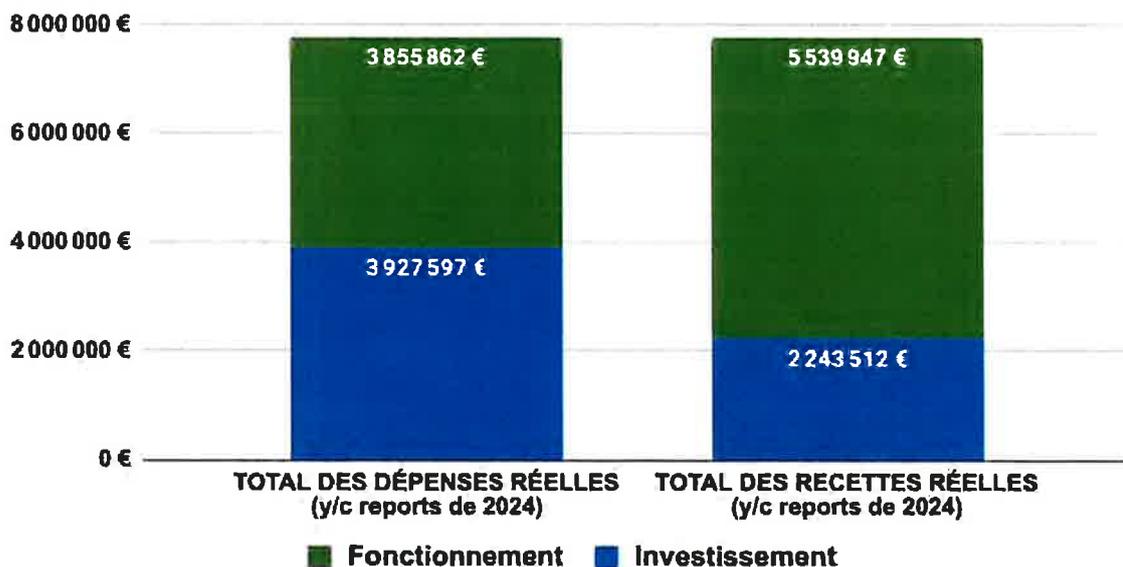
- Produits des services (redevances périscolaires et autres, refacturation de masse salariale au Centre Municipal de Santé et à la Crèche)
- Fiscalité locale (Taxes foncières, Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, autres Impôts directs)
- Autres impôts et taxes (reversements de fiscalité de la Communauté de Communes, Droits de mutation, FNGIR)
- Dotation Globale de Fonctionnement
- Autres dotations (compensations d'exonérations fiscales versées par l'État)
- Autres produits de gestion courante (Loyers perçus, excédents du budget Centre de Formation, autres menus produits)
- Excédent de l'exercice budgétaire 2024
- Subventions à percevoir (uniquement celles dont l'accord a été notifié)
- Autres recettes d'investissement (FCTVA, Taxe d'aménagement, autres recettes financières)



En résumé, le budget primitif 2025 voté par le conseil municipal est un budget qui poursuit la réalisation des investissements structurants pour notre commune et qui soutient de manière inconditionnelle nos services publics essentiels. Le budget prévoit l'utilisation des leviers financiers disponibles sans augmentation de taux de fiscalité et sans recours à l'endettement, tout en maîtrisant l'évolution de nos charges permettant de garantir la santé financière de notre commune au-delà de la fin du mandat.

## Recettes et dépenses réelles du budget principal

Répartition entre sections au budget primitif 2025



Source Agence 47 : Agence de conseil en finances locales et financement de la transition écologique des territoires

# Vie Communale

## 2020-2025 : RETROSPECTIVE DES REALISATIONS EN IMAGE

**2020**

Changement du panneau d'affichage



Réfection de la toiture de la cantine scolaire



Salle des fêtes: mise en conformité de l'électricité et mise aux normes de l'installation du gaz suite à fermeture administrative.

**2021-2022**

Parking du stade



City stade



Aire de jeux



Le musée de l'industrie

Pose d'une stèle en mémoire des anciens combattants



Le lavoir du Fromajou



La serre

Les écoles : sécurisation des portails et numérisation

Ralentisseurs installés à Ladouch et rue du stade



## 2023 - 2024

### Installation de bornes électriques et numérisation des cimetières



### Réfection de la toiture de la salle des fêtes



Centre socio-culturel: réfection de la toiture et pose d'enseignes



Travaux d'entretien au gymnase



Crèche: isolation du hall  
d'entrée et rénovation de  
l'ensemble des sols  
Modification de la ventilation  
de la cuisine



Mise en place d'un schéma de défense incendie



Réhabilitation du restaurant KM 48 et revitalisation du quartier de La Galibe



Rénovation et inauguration d'une partie du groupe scolaire Cyprien Brard



Installation de panneaux photovoltaïques sur toitures des écoles et du gymnase



Déménagement de la cabane à dons et de la banque alimentaire



Restauration de la cloche de l'église de Bersac



Inauguration de la place Pierre Daunois

Rénovation de l'appartement du centre culturel



Travaux sur le bief du moulin



**A noter également :** *la modernisation de l'éclairage public, le remplacement du chauffage de l'ancienne mairie, la réparation des feux tricolores, l'installation de signalisation sonore pour les piétons malvoyants, la réparation de la sirène des pompiers, la création d'un espace de co-working, l'achat d'un terrain dans l'objectif de construire des logements, la gratuité pour tous de la bibliothèque municipale, la mise en place d'une permanence d'assistantes sociales et d'une cérémonie de bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.*

**2025**

## Travaux en cours et réalisés

### Entrée du stade

**AVANT**



**APRES**



### Gymnase



**Mise en conformité des paniers de basket**

## Crèche, le manège des pitchoun's

Suite au décret du 2021-1131 du 30 août 2021 et notamment à l'arrêté du 31 août 2021 relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux et d'aménagement, nous avons dû remplacer la clôture de la crèche.

En effet, une hauteur minimale de 150 cm est devenue obligatoire. Nous en avons saisi l'occasion pour remblayer le terrain afin que les enfants puissent profiter pleinement de cet espace extérieur privilégié.

En août, nous profiterons de la fermeture de la crèche pour rénover la toiture du préau.



Remplacement de la chaudière

## Salle des fêtes

### Rénovation de la salle des fêtes



## Centre aéré



Travaux  
d'assainissement et  
réfection totale du  
centre aéré

## Boulodrome

AVANT



APRES



## Fleurissement de la ville



## Colonnes d'ordures ménagères installées Place Henri Faure



## SIRTOM: du nouveau sur la commune!

**Depuis le 1er juillet 2023, la commune de SIRTOM a mis en place un nouveau système de collecte des déchets ménagers.**

**20% sur le prix au litre en vigueur**

**SAURIS D'UN SAC 180 L** **COMPARATIF** **APPORT AUX COLONNES**

**Application de 30% + 3,04 €**

**Projet de budget 2024 par type de déchets avec le prix TTC 2023**

Type de déchet	Prix TTC 2023
1 Sac DM 20L	3,71
1 Sac DM 30L	5,56
1 Sac DM 40L	7,41
1 Sac DM 50L	9,26
1 Sac DM 60L	11,11
1 Sac DM 70L	12,96
1 Sac DM 80L	14,81
1 Sac DM 90L	16,66
1 Sac DM 100L	18,51
1 Sac DM 110L	20,36
1 Sac DM 120L	22,21
1 Sac DM 130L	24,06
1 Sac DM 140L	25,91
1 Sac DM 150L	27,76
1 Sac DM 160L	29,61
1 Sac DM 170L	31,46
1 Sac DM 180L	33,31

**FACTURATION**  
 Mise en application dès le 1er juillet 2023.  
 La commune de SIRTOM a mis en place un nouveau système de collecte des déchets ménagers.

**CONTACTS**  
 Pour plus d'informations, contactez le service client de SIRTOM au 02 47 88 11 11 ou sur le site www.sirtom.fr.

## Mobilisation face aux inondations

La municipalité du Lardin-Saint-Lazare a mis en garde ses administrés en raison des prévisions météorologiques et de l'état des cours d'eau, qui faisaient craindre une crue du ruisseau le Cern le week-end de Pâques. Dès le samedi soir, l'équipe municipale a installé des lits de camp dans la salle des fêtes afin d'accueillir les familles sinistrées.

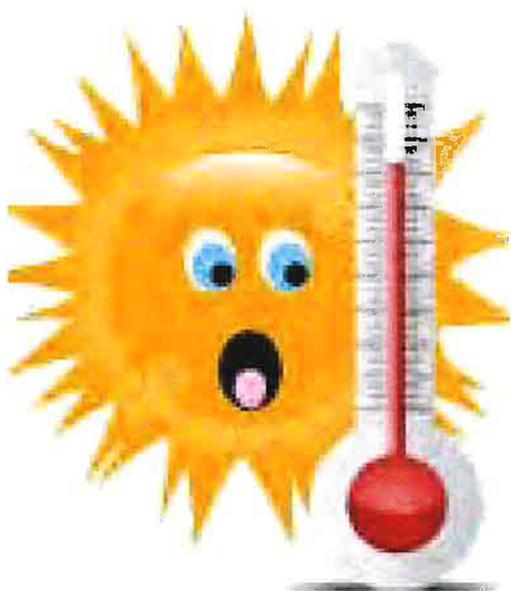
Le dimanche, dès 5 heures du matin, les élus se sont mobilisés pour porter assistance aux sinistrés résidant aux lotissements du Cern, des Maléties et du Val et les accueillir à la salle des fêtes.

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été immédiatement faite.

L'arrêté a été publié au Journal officiel samedi 24 mai. À partir de cette date, les sinistrés «ont tous été avertis par courrier qu'ils disposaient d'un délai de 30 jours » afin de déposer auprès de leur compagnie d'assurance un état estimatif de leurs pertes. L'objectif étant, ensuite, de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi.



## Prévention canicule



La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur notre santé, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, etc).

Quelques conseils de prévention peuvent vous permettre de prendre soin de vous: boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller votre corps plusieurs fois par jour, privilégier les activités douces ou encore maintenir son logement au frais.

En cas de canicule, la Direction Générale de la Santé peut activer une plateforme téléphonique d'information "canicule", accessible au 08 00 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France de 9H à 19H).

Les personnes les plus vulnérables sont régulièrement contactées par la mairie.

Vous pouvez également vous signaler en mairie au 05 53 51 27 11.

## La Mairie du Lardin Saint-Lazare, pionnière du rangement numérique !



Depuis deux décennies, les procédures administratives se sont progressivement dématérialisées, transférant sur support informatique l'essentiel des documents qui existaient autrefois sur support papier.

En 20 ans ce sont près de 272 000 fichiers qui se sont accumulés sur les disques durs des ordinateurs et sur le serveur de la mairie du Lardin, au fil de la logique des agents qui se sont succédé et sans tri ni harmonisation globale.

En 2024, le Service Archives du Centre de Gestion, qui intervient déjà chaque année pour classer les archives papier, a proposé à la municipalité une mission d'accompagnement au traitement des documents bureautiques. L'objectif ? Mettre de côté les très nombreux doublons et documents devenus obsolètes et structurer en mettant en place une arborescence claire et identique pour tous.

Entre juin 2024 et juin 2025, les 5 agents de la mairie ont été formés aux bonnes pratiques et accompagnés par deux archivistes du CDG. Ils ont ainsi pu mettre de côté 172 425 fichiers pour élimination, soit 156 Go de données ! Ils ont ensuite entièrement reclassé les fichiers importants dans une arborescence normalisée.

Quels sont les enjeux d'une telle opération ? L'efficacité du travail au quotidien en tout premier car pouvoir retrouver rapidement l'information recherchée est essentiel. La question de la sobriété numérique est aussi primordiale, l'impact écologique du stockage de données étant de plus en plus important.

En réalisant ce travail, la mairie du Lardin est l'une des premières en Dordogne à disposer d'un espace de travail bureautique parfaitement propre et structuré. Cela lui permettra, dès 2026, de commencer à déposer ses archives numériques dans le Système d'Archivage Électronique des Archives départementales, et d'ainsi pouvoir transmettre la mémoire numérique actuelle du Lardin aux générations futures.



*Les intervenants libéraux  
au sein du Centre de Santé*

Infirmières Libérales

**Aldja PINET - Adeline BRICE -  
Amélie GRANGER**  
07-67-13-75-00

Sages-Femmes

**Charlotte GODEFROID - 06-50-53-29-75**  
*Maitia.com*  
**Maëlle RUBIN - 07-63-30-76-98**  
*Maitia.com*

Ostéopathes

**Adrien FÉRÉDY - 06-99-18-61-96**

Orthophoniste - Enfants-Adultes

**Nicolas OVIGUE - 06-37-22-93-23**  
*nicolas.ovigue.orthophoniste@gmail.com*

Praticien en Hypnose Ericksonienne

**Franck PINET - 06-45-60-06-42**

*Annuaire\**

**Centre Municipal de Santé**



**CMS**

Centre Municipal de Santé

60 Avenue du 8 mai 1945

24570 LE LARDIN ST LAZARE

Tél. : 05-64-34-20-00

Email : [secretariatcms24570@gmail.com](mailto:secretariatcms24570@gmail.com)

Accueil - Secrétariat Médical

**Bernadette GOMIS**  
**Nadia RAYNAUD**  
**Elsa LEMOINE**

Praticiens salariés

Médecins Généralistes

**Dr Marie-Pierre CHOFFARDET**

**Dr Carla MARUCA**

**Dr Alain BOUNAIX**

**Dr Jean-Claude TABANAUD**

**Dr Marie-José SALVETE**

Chirurgien-Dentiste

**Dr Emma PALMADA**

Assistante dentaire

**Aurore MENDES**

Masseur Kinésithérapeute

**Adrien LAMÈCHE**



## Le Centre Municipal de Santé (CMS)

### C'est quoi ?

C'est une structure de soins de proximité qui propose un panel de spécialités médicales, dentaires, paramédicales, où se soignent tous ceux qui le souhaitent, dans la limite des possibilités d'accueil du centre.

Dans la tradition de la médecine sociale, son objectif est de favoriser un accès égal à des soins de qualité pour tous les usagers dans le cadre d'une structure non discriminatoire.

Le CMS défend une médecine de qualité, sans dépasement d'honoraires de type « secteur 2 » La particularité d'un CMS, est qu'il est géré par la collectivité municipale qui en assure la charge financière, et le mode de travail en équipe pluridisciplinaire, avec une prise en charge globale du patient dans un même endroit par les spécialistes dont il dispose, et pratique le tiers payant qui dispense d'avancer les frais médicaux hors le ticket modérateur (1).

Le CMS développe en permanence un partenariat avec les réseaux de soins locaux, (hôpitaux consultations spécialisées, infirmières, laboratoires.....).

*Les praticiens de médecine générale, dentaire et le kinésithérapeute sont salariés de la collectivité, et à ce titre assujettis aux mêmes règles d'emploi que les autres salariés de la commune, en particulier à la règle des 35 h hebdomadaires. Les personnels administratifs et d'accueil respectent les mêmes règles.*

## Comment venir en consultation au CMS ?

- Vous téléphonez au 05 64 34 20 00 le plus possible à l'avance de la consultation souhaitée.
- Vous répondez au questionnaire de la secrétaire médicale.
- Vous venez au rendez-vous pris, le jour et à l'heure convenus.

### Attention

Si vous ne pouvez pas respecter ce rendez-vous, ou si vous avez un retard, vous nous avertissez dès que possible. Tout retard non signalé de plus de 10 min. annulera le rendez-vous pris, par respect pour les autres patients qui attendent.

**Deux rendez-vous manqués, sans explication valable, déterminera de notre part, un refus ultérieur de nouveau rendez-vous.**



## Attitudes discourtoises envers les personnels du CMS

Les difficultés actuelles liées au « désert médical » en cours font que notre CMS est souvent complet et ne peut accueillir davantage de patients à un moment donné, et ne dispose pas de possibilité à votre convenance.

Sachez que nous faisons le maximum pour vous satisfaire, dans le respect d'une pratique médicale de qualité pour tous.

**Les quolibets, l'agressivité, les insultes..** n'y peuvent rien changer, et les personnels en particulier d'accueil, ne sont pas destinés à recevoir les réactions agressives, parfois grossières de certains. Si cela se produit, un signalement sera fait en mairie, les personnes concernées pourront être reçues par Mme le Maire. Néanmoins, l'équipe médicale se réserve le droit de refuser tout rendez-vous ultérieur à ces patients.

**Le droit au respect et à la courtoisie est le même pour tout le monde, patients et personnels du CMS, médicaux et administratifs.**

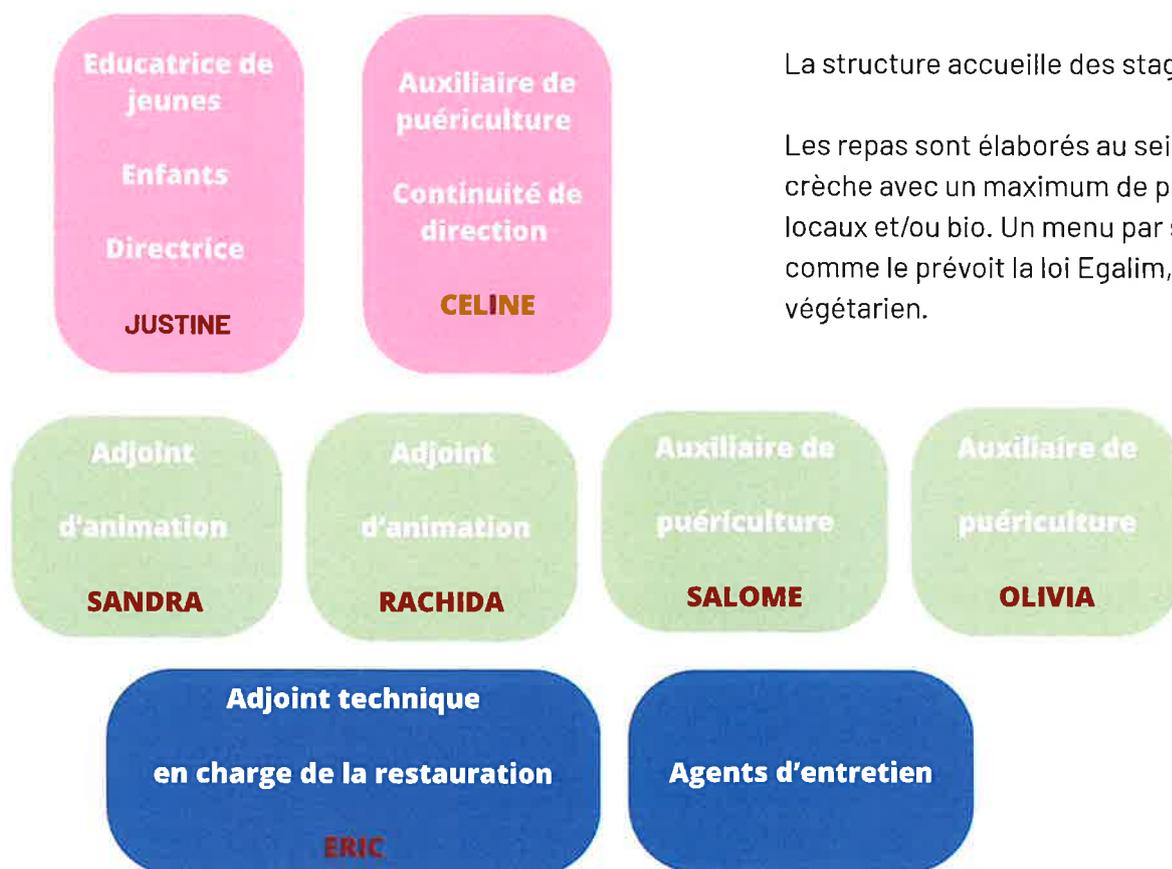
# Le manège des Pitchoun's

La crèche « Le Manège des Pitchoun's », située au 12 Avenue de la Promenade au Lardin Saint Lazare, accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

C'est un lieu collectif proposant 3 types d'accueil : régulier, occasionnel ou d'urgence.

Pour les demandes d'accueil, il est nécessaire de prendre rendez vous à la crèche en téléphonant au 05 53 51 48 90

## ORGANIGRAMME de la Crèche



Des agents interviennent ponctuellement pour assurer des remplacements.

La structure accueille des stagiaires.

Les repas sont élaborés au sein de la crèche avec un maximum de produits locaux et/ou bio. Un menu par semaine, comme le prévoit la loi Egalim, est végétarien.

**La commission d'attribution des places pour la rentrée de septembre 2025 s'est tenue le 8 avril 2025.**

**A ce jour, il n'y a plus de place disponible.**

# Nos écoles

## Ecole Cyprien Brard - Voyage au Pays Basque.

Cette année, au mois d'avril, quatre classes élémentaires sont parties au Pays Basque. Une semaine bien remplie pour les élèves : jeux traditionnels basques au trinquet d'Anglet, visite de l'aquarium de Biarritz, pêche à pied au bord de l'océan, découverte de l'Histoire de Bayonne et de Saint-Jean de Luz, course d'orientation en forêt de pins, ascension de la Rhune en petit train, visite de l'atelier du piment et de la chocolaterie à Espelette...

Outre les activités programmées, des rencontres fortuites ont ponctué le séjour de très beaux souvenirs : ainsi, au détour d'un café, des locaux attablés ont gentiment discuté avec les élèves et offert une peluche souvenir ; en échange, ces derniers leur ont interprété Hegoak, un chant basque appris avant de partir. Cet échange spontané et rempli d'émotion entre deux régions et deux générations a fait l'objet d'un article dans la gazette d'Espelette « Biper Berri 2.0 ». Une fierté pour l'école du Lardin Saint-Lazare !

En plus de cette découverte régionale, les moments de vie en communauté étaient un objectif fort de cette classe transplantée. Quarante-sept élèves et huit adultes ont partagé leur quotidien pendant une semaine. Ils ont élu domicile dans un centre d'accueil à Anglet, où ils ont pu partager diners et petits-déjeuners, chambres et soirées, et, bien entendu, la boum de fin de séjour !

Les enseignants remercient particulièrement les quatre accompagnateurs qui ont offert leur temps, leur énergie et leur patience plusieurs jours durant.

Soulignons qu'avant d'ajouter de nombreux bénévoles, c'est l'addition d'infaillibles bonnes volontés qui a permis la réalisation de ce projet : enseignants, parents d'élèves, commerçants, élèves et mairie ont collaboré pour mener des actions au profit de cette ouverture culturelle grandeur nature !



## Découverte des jeux paralympiques

Une belle intervention périscolaire a eu lieu le jeudi 19 juin de 16h30 à 17h30 par l'équipe du CDOS 24 (Comité Olympique et Sportif de la Dordogne) et le club de Handball de Vallée Vézère. Les enfants de la garderie ont pu participer au quizz olympisme, s'exercer au Handball et au Tir laser. Une médaille leur a été remise à l'issue des activités.

La municipalité remercie les intervenants.



# Vie Associative

## OVALIPATO DEUXIÈME ÉDITION

Les 3 et 4 mai derniers, s'est tenu le traditionnel week-end de l'OVALITO, rebaptisé cette année OVALIPATO en mémoire de Thierry Patonnier, ancien président du club et conseiller municipal. Cet événement incontournable du club a une fois encore rassemblé plus de 200 enfants, dans une ambiance festive et chaleureuse, portée par une météo exceptionnellement clémente.

Le tournoi s'est conclu sur une magnifique finale opposant l'Irlande, représentée par les jeunes du CA Brive Corrèze, à la France, représentée par les jeunes d'Égletons. Dans un match disputé jusqu'au bout, Brive l'a emporté 14 à 11, offrant un beau spectacle aux nombreux spectateurs présents.

Cette édition marquait également une étape importante : c'était le premier événement organisé depuis les travaux de rénovation du stade. L'ensemble des participants et visiteurs ont salué la propreté, l'accessibilité et les améliorations apportées aux infrastructures, qui ont largement contribué au confort et au bon déroulement du tournoi.

Ce succès est le fruit du travail collectif des partenaires du club, de la municipalité, et de l'investissement sans faille de Thomas Combescot, dont l'implication a été essentielle à l'organisation. Il reflète aussi la qualité de l'encadrement et l'esprit éducatif qui caractérisent notre école de rugby.

Tout au long de l'année, plus de 60 jeunes foulent chaque semaine les terrains de notre école de rugby, pour apprendre, progresser et partager des valeurs fortes autour du ballon ovale.

La saison s'est clôturée avec le traditionnel voyage de fin d'année le week-end du 14 juin à Lesparre-Médoc. Le samedi, les enfants ont participé à un tournoi face à des équipes de Gironde et des alentours, et le dimanche a été consacré à des activités en bord de plage, pour terminer l'année en beauté.

Novices ou expérimentés? Que tu sois fille ou garçon, l'USV t'attend à partir de 5 ans pour venir découvrir une expérience humaine et rejoindre notre famille, encadrée par une équipe de 20 éducateurs, dont 10 sont titulaires de diplômes fédéraux.

 17 Entraînements :

Mercredi de 17h à 18h

Samedi de 10h à 12h

 Pour toute information, veuillez contacter le président de l'école de rugby au 06 80 07 89 64

### L'éducateur de l'école de rugby: Quentin Floirat



## ULTRA RANDO CYCLO

Les 24 et 25 mai 2025 a eu lieu la deuxième édition de "ultra rando cyclo" .

53 participants dont 35 solos, ont pris le départ sur le parvis de la mairie: les plus aguerris ont fait le tour de la Dordogne, soit 560 km. Deux autres parcours de 280 km ont été proposés.

Pas de parité cette année: il n'y avait aucune femme au départ.

La course pouvait s'effectuer soit en solo, soit en relais. Les conditions météorologiques étaient réunies pour cet évènement.

Un grand bravo à Davis Agard, premier arrivé le dimanche 25 mai à 7H45, qui a parcouru 560 kms en 22H45 et au second, Laurent Duverge qui a bouclé le parcours en 25H.

La municipalité adresse toutes ses félicitations aux participants ainsi qu'à toute l'équipe organisatrice de la Périgordine.



## Les Roses Bleues en Folie

Le 10 mai, s'est déroulé le festival annuel des majorettes .

8 clubs étaient présents, regroupant environ 160 majorettes et cheerleaders.

Le matin, les clubs ont défilé dans les rues du LARDIN. S'en est suivi un passage solo, duo et trio sur le praticable. L'après-midi, des représentations des chorégraphies des différents clubs se sont produites sous la halle. Le spectacle, qui s'est déroulé dans la bonne humeur a été animé par le Président du Comité d'animation.

En fin de journée, il y a eu la remise des médailles à tous les participants et des trophées à chaque club. La manifestation s'est clôturée par un vin d'honneur pour célébrer les 10 ans du club.

### La Présidente: Carine Joyet



## **AMICALE DES PECHEURS**

L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est tenue le 7 février dernier. A cette occasion, plusieurs sujets ont été abordés, notamment les lâchers de truites, le bilan budgétaire ainsi que la vente des cartes de pêche pour l'année écoulée et celle à venir.

### **Lâchers de poissons**

Trois lâchers de truites sont prévus cette année. En fonction du budget disponible, ils se composeront soit uniquement de truites arc-en-ciel (AEC), soit d'un mélange de truites fario et AEC. En 2024, les deux premiers lâchers ont concerné uniquement des AEC, tandis que le troisième a inclus également de la truite fario.

Chaque lâcher représente 100kg pour l'année, exclusivement dans le ruisseau du Cern. Ces actions sont rendues possibles grâce à la subvention de la mairie que nous remercions chaleureusement. Nous remercions également la Fédération de Pêche de la Dordogne qui nous a offert cette année 100 kg de carpes relâchées dans la Vézère.

Un grand merci également à tous nos bénévoles qui, à chaque lâcher, donnent de leur temps et de leur énergie pour que tout se déroule dans les meilleures conditions. Leur engagement est essentiel au bon fonctionnement de notre amicale.

### **Opération nettoyage et respect des lieux**

Mais l'amicale ne se limite pas à l'empoissonnement: elle joue également un rôle actif dans la préservation de l'environnement. Des opérations de nettoyage et de débroussaillage sont en cours sur les berges du Cern. Le Président souhaite rappeler à chacun l'importance de respecter les berges, la nature environnante, ainsi que les autres pêcheurs. Le maintien de la qualité de notre environnement passe par la vigilance et le respect de tous.

### **Cartes de pêche**

Les cartes de pêche sont disponibles uniquement en ligne sur le site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou directement auprès du président de l'amicale, Jean Marc Barrier que vous pouvez contacter au 06 10 85 00 57.

### **Le Président : Jean Marc Barrier**



## **ROULEZ JEUNESSE**

**Le Festival L'Art Ding**, c'est 2 jours pour célébrer ensemble l'art, la passion et la communauté incroyable qui fait vibrer le monde du tatouage.

A l'origine du Festival 4 amis :

Thomas, Florian, Franck et Sophie animés par la même passion ont permis la création du Festival L'Art Ding.

Des Tatoueurs et tatoueuses d'exception venant de la France entière avec des styles variés.

Des artisans locaux présentant leur travail, leur savoir-faire à travers des démonstrations.

Un Festival qui se veut avant tout à taille humaine, un côté familial avec des jeux pour les enfants, des Foodtrucks pour toute la famille.

### **Les temps forts du Festival :**

- Démonstration d'une œuvre à la bombe réalisée par Joackim de chez Calliptika et tableau offert pour la Tombola

- Préparation d'une guitare électrique par « La Gratte à Lulu » lot pour la tombola

- Défilé avec les créations des artisans exposant sur place

### **- Remise des Prix :**

Prix du Public catégorie Tattoo « Déborah de chez Ink'orrigible » et catégorie Artisan « Valérie de VAIANA Passion »

Prix du Jury catégorie Tattoo « Alexandre de Pand'Art Tattoo » et catégorie Artisan « Thierry de Customiz'Art ».

Les gagnants ont été récompensés pour leurs plus belles œuvres avec un trophée résine 3d réalisé par Franck de B2c.

- Un apéritif concert avec Virginie Lambert d'Indigo suivi d'une soirée Dj animée par Jérôme de Discoscorpion.

Nouveauté cette année, le Festival ouvre sa boutique avec des produits dérivés à l'effigie du Festival : mugs, tee-shirts, sweat-shirts, badges, affiches.

Des produits que vous pourrez retrouver tout au long de l'année sur notre page FB et Instagram festival l'art ding ainsi que chez nos partenaires :

\* Au jardin d'Alicea , fleuriste au Lardin

\* Bar Tabac l'Escadrille à Terrasson

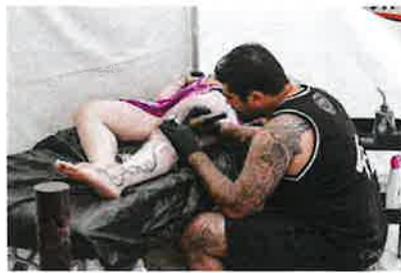
\* Titio Tattoo à Terrasson

Tous les bénéfices sont reversés à l'Association Roulez Jeunesse pour les Enfants du Lardin ( Noël, Pâques, Halloween...)

Partenaires, bénévoles, participants, artisans, artistes, tatoueurs et tatoueuses nous vous remercions chaleureusement .

### **Le Président**

**Thomas Lauseille**



## COUP DE POUCE ENTR'AIDE



Au profit cette année de "L'EHPAD de la Roche Libère", une randonnée contée "autour du château de PEYRAUX" a été proposée le 31 mai par l'Association.

Pour le grand plaisir de tous, Sylvie et Murièle de la "Cie Cont en l'air" ont animé cette promenade avec des histoires fantastiques et interactives.

La rando s'est terminée dans le parc du château dans lequel Alyette de Royère a pris grand plaisir à nous commenter l'historique.

L'après-midi s'est terminée par une collation servie aux marcheurs à l'ombre des allées.

**La Présidente, Dominique Fradin**



### **Le mot de l'opposition :**

Que de publicité faite sur des travaux en cours, ne correspondant pas aux promesses ! Mais une campagne chasse l'autre et il est nécessaire de montrer quelques « bricolages » afin d'essayer de prouver que cette équipe « aura bien travaillé ».

Nous resterons sur notre faim concernant la salle de spectacle pouvant accueillir 2000 personnes. Il est vrai que personne n'y a vraiment cru !

L'attractivité de la commune tellement prônée par certains est plus que défailante et le nombre d'habitants décline régulièrement depuis 2020 faute de réels projets industriels.

Revenir sur l'entretien de la commune laissant à désirer ?...Sujet de contrariété évident pour nos administrés, il y a là source de rejet d'en débattre en conseil municipal.

Alors, le manque de connaissance des textes de loi et l'entêtement de certains à ne pas vouloir s'y conformer ? Ceci conduit parfois à des situations cocasses ! Mais souvent derrière il s'agit d'argent public. Et de l'argent public il en a été dépensé dans des projets discutables et autres festivités ou réalisations loin, hélas, de profiter à tous. Mais le dire nous vaut toutes les foudres !

Nous avons toujours souhaité collaborer et ne pas nous opposer de manière stérile. Nous avons fait le maximum pour faire remonter les remarques de nos administrés et de temps à autre réussi à faire modifier certaines choses à la marge. Malheureusement l'équipe en place a toujours refusé de nous impliquer dans la gestion, notamment en ne convoquant qu'occasionnellement les membres des commissions voire jamais pour celle des finances certainement considérée comme non essentielle. Toute remarque de notre part est toujours considérée comme hors de propos même lorsque nous avons le plaisir de constater que des améliorations sont apportées suite à nos interventions. Mais à chacun d'assumer ses responsabilités!

Consultez notre site Facebook Continuons ensemble, pour vous, avec vous »  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100083319640210>

Laurent Delage - Olivier Rouzier

Anne Mathieu - Jean Louis Girou

## A VOS AGENDAS !

### Manifestations de juillet à décembre 2025

	Evènements
<b>JUILLET</b>	
Dimanche 13 juillet	ROULEZ JEUNESSE: Vide-grenier à la Halle
Mercredi 23 juillet	PACTE TOURTOIRAC : Concerts et patrimoine culturel en Périgord au Château de Peyraux
Jeudi 24 juillet	COMPAGNONS D'ULYSSE : théâtre "Le roi d'Araucanie" au Château de Peyraux
<b>AOÛT</b>	
Du samedi 2 août au 10 août	AMICALE LAIQUE : ouverture exposition artisanale (Ancienne mairie)
Dimanche 3 août	LES ROSES BLEUES EN FOLIE : Vide-grenier à la Halle
Mardi 5 août	AMICALE LAIQUE : Spectacle de et avec Jean-Baptiste SIAUSSAT et Félix
Mercredi 6 août	Marché nocturne avec nos commerçants et la banda "La bande à Ben"
Jeudi 7 août	TEAM CRON : Soirée avec TTC et le sosie vocal de Dalida au stade de rugby
Vendredi 8 août	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : Bal des pompiers place du monument aux morts
Samedi 9 août	ROULEZ JEUNESSE : Repas cabaret à la halle
Dimanche 10 août	Messe dans le Parc de la Mairie, fête foraine et grand feu d'artifice
Samedi 30 août	NOEMIE SPRINT KART : Grillade à volonté
Dimanche 31 août	Fête des associations à la Halle
<b>SEPTEMBRE</b>	
Samedi 13 septembre	24 CORDES A SON ART : Concert avec le groupe Kapela - musique Tzigane et Slave au Parc de la Mairie
Samedi 20 septembre	COUP DE POUCE ENTR'AIDE : Chorale de TERRASSON à l'église de BERSAC
<b>OCTOBRE</b>	
Dimanche 5 octobre	LES ROSES BLEUES EN FOLIE : course de brouettes à la Halle
Samedi 11 octobre	COUP DE POUCE ENTR'AIDE : Marche Rose
<b>NOVEMBRE</b>	
Dimanche 16 novembre	COUP DE POUCE ENTR'AIDE: Rencontre amicale de Tarot
<b>DECEMBRE</b>	
Dimanche 14 décembre	Marché de Noël à la Halle

## FESTIVAL des Arts & des Mets



CONTACT AU 05 53 51 27 11

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS DU LARDIN ST LAZARE



# Conseils Pratiques

## COMMENT RÉDUIRE LES NUISANCES LIÉES AU MOUSTIQUE TIGRE



Présent en France depuis 2004, l'expansion du moustique tigre s'accélère avec le changement climatique. Il est présent désormais dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine. Il peut piquer tôt le matin et surtout dans l'après-midi (avec un pic entre 16h et 19h).

Il peut être porteur de maladies virales dont le risque est aujourd'hui très faible en France métropolitaine. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, sa présence pourrait augmenter dans les années à venir...

Au-delà de ce risque sanitaire encore marginal, la présence des moustiques est très inconfortable: leur piqûre est douloureuse et peut devenir un vrai casse-tête pour nous tous.

### 2 bonnes raisons d'apprendre les gestes pour lutter contre le moustique tigre :

#### . **Le risque sanitaire**

Potentiellement vecteur des maladies de la dengue, du chikungunya, ou du Zika, il présente un risque de santé publique. L'Agence régionale de Santé et Santé Publique France sont en charge de la gestion de ce risque sanitaire.

#### . **La nuisance quotidienne**

Chacun, en adoptant des gestes simples, doit participer à cette lutte. Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m ! S'il vous pique, c'est qu'il est né chez vous ou autour de chez vous !

Dans vos jardins et espaces privés, une seule solution : COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !

Adoptons tous, collectivement, les bons gestes.

L'élimination des gîtes larvaires est le moyen le plus efficace pour lutter contre le moustique tigre.

La femelle pond ses œufs dans de très petites quantités d'eau, souvent présentes dans nos jardins. Elle privilégie les contenants artificiels (soucoupes, pots, seaux, jouets...).

Limiter les zones de ponte est donc bien plus efficace, à long terme, que d'éliminer les moustiques adultes !

### Voici les 4 principaux gestes à adopter



**Videz**

les eaux stagnantes



**Nettoyez**

les regards de descente de gouttières.



**Couvrez**

les réservoirs extérieurs



**Rangez**

les récipients potentiels

communiqué de l'ARS

# QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS CONCERNANT L'ELAGAGE DES ARBRES?

## Le respect des distances de plantation

Vous êtes propriétaire d'un terrain avec des arbres et d'autres plantations ? Vous pouvez les faire pousser librement, à condition de respecter certaines règles, notamment de proximité avec vos voisins.

L'article 671 du Code civil prescrit les règles générales suivantes :

- Si l'arbre mesure plus de 2 m de haut : vous devez respecter une distance minimum de 2 m entre l'axe de l'arbre et la limite qui sépare votre propriété de celle du voisin ;
- Si l'arbre ou l'arbuste fait moins de 2 m : la distance minimale à respecter est de 0,50 m ;
- Si un mur de séparation existe entre les deux terrains, chaque propriétaire peut planter des arbres, arbustes et arbrisseaux de son côté du mur, à condition que ces végétaux n'en dépassent pas le sommet.

Si vos plantations n'observent pas ces distances, vous devrez prendre les mesures nécessaires pour vous y conformer, en élaguant l'arbre ou en l'abattant.



## Les arbres dépassent de votre propriété jusqu'à celle du voisin

Tout propriétaire est tenu d'élaguer ses arbres et de tailler ses haies avant que ses espaces verts ne gênent le voisinage. La loi sur le sujet est très claire : vous avez l'obligation d'élaguer chaque arbre qui dépasse sur la propriété d'autrui.

Cependant, deux situations sont à distinguer :

- . Les branches de votre arbre dépassent chez le voisin : dans ce cas, vous devez couper les branches de votre arbre jusqu'au niveau de la limite séparative entre les deux propriétés ;
- . Si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui s'avancent sur le terrain de votre voisin : ce dernier a le droit de les couper lui-même jusqu'à la limite séparative, sans avoir à obtenir votre accord au préalable.

## Le cas particulier de l'élagage près de lignes électriques

Votre arbre est proche d'une ligne à haute tension ou de tout autre équipement électrique ? Il est de votre responsabilité d'intervenir dans les situations où :

- . Votre arbre se situe sur votre propriété et empiète sur le domaine public où est placée la ligne électrique ;
- . Vous avez planté un arbre après l'installation de la ligne électrique.

Que l'élagage des arbres soit réalisé par vos soins ou par un professionnel agréé, le plus important est qu'Enedis (le gestionnaire du réseau d'électricité) en soit informé. Pour cela, vous devez faire une déclaration d'intention de commencement de travaux.

Dans tous les autres cas, c'est à Enedis de procéder à l'élagage. Le Code de l'énergie lui donne le droit de couper les arbres et les branches proches du réseau électrique et susceptibles d'occasionner des courts-circuits ou des avaries.

Enedis doit vous informer de son intervention. Le bois et les branches coupés sont ensuite rangés, puis laissés à votre disposition en bordure de tranchée. Si l'entreprise donne son accord, les branchages peuvent être enlevés à votre demande.

# Intercommunalité

## EXPERIMENTATION - L'AUTOPARTAGE EN TERRASSONNAIS HAUT PERIGORD NOIR

### **Réservez votre voiture en journée. Assurance incluse.**

Avec cette nouvelle expérimentation, la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir souhaite développer et démocratiser la pratique de la location de véhicules en libre-service – **l'autopartage** – dans les habitudes de déplacements des habitants, travailleurs et visiteurs du territoire, en minimisant l'impact environnemental.

Le bilan de cette expérimentation sera réalisé à l'issue de la 1ère année d'exercice et permettra de statuer sur les conditions de sa pérennisation.

### **L'autopartage en Terrassonnais Haut Périgord Noir, de quoi s'agit-il ?**

L'autopartage consiste à partager l'usage d'au moins 1 véhicule entre plusieurs individus abonnés à un même service.

L'expérimentation qui sera mise en place très prochainement (au cours du 3e trimestre 2025) par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir se traduit par l'aménagement de 2 stations d'autopartage, l'une à Terrasson-Lavilledieu et l'autre à Thenon, avec pour chacune d'elles, la mise à disposition de 1 véhicule qui sera disponible tous les jours de 5h à minuit.

L'utilisation d'un véhicule en autopartage passe nécessairement par une réservation préalable.

Les voitures seront mises à disposition pour une utilisation quotidienne et à tarif avantageux, et seront accessibles depuis 2 stations réparties comme suit :

- 1 station pour 1 véhicule au 58 Avenue Jean Jaurès à Terrasson-Lavilledieu (derrière le bâtiment du siège de la CCTHPN),
- 1 station pour 1 véhicule Avenue de la Quatrième République à Thenon (en face de l'antenne de la CCTHPN).

### **Qui peut en bénéficier ?**

L'autopartage en Terrassonnais Haut Périgord Noir est destiné aux personnes majeures, titulaires d'un permis B en cours de validité, en possession d'un téléphone connecté à internet et d'une carte bancaire.

### **Comment louer 1 véhicule ?**

Pour réserver un véhicule, c'est simple :

- Inscription et réservation sur l'application mobile « e-Colibri »,
- Etat des lieux et déverrouillage à l'aide d'un téléphone (les clés se trouvent à l'intérieur),
- C'est parti ! pour la durée sélectionnée (le trajet est entièrement assuré),
- Restitution du véhicule au même endroit et verrouillage avec un téléphone (les clés doivent être laissées dans la voiture).

### **Modalités ?**

L'autopartage en Terrassonnais Haut Périgord Noir aura un tarif unique, avec une caution à déposer.

**Plus d'infos sur [www.ccthpn.fr](http://www.ccthpn.fr) ou sur la page Facebook de la CCTHPN**

## **LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRASSONNAIS HAUT PERIGORD NOIR**

En application de son Plan de Mobilité Simplifié ainsi que de son Plan Climat Air-Energie Territorial, et dans le cadre du déploiement de son offre en mobilité douce, la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (CCTHPN) crée un nouveau service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Ce dernier sera opérationnel au cours du 3e trimestre 2025

Ce service permettra au grand public d'accéder à un moyen de mobilité durable, à tarif avantageux, pour des déplacements divers (travail, accès aux services et commerces, loisirs, etc.).

### **Conditions de la location**

Ce service s'adresse à toute personne physique majeure résidente sur le territoire de la CCTHPN.

Les vélos sont proposés à la location pour les durées suivantes : 2 semaines, 3 semaines, 1 mois, 2 mois ou 3 mois.

### **Comment faire pour réserver un vélo ?**

#### **Etape n°1 – Je réserve**

Je prends rendez-vous auprès de la CCTHPN par téléphone au 05 53 50 96 10 ou en me rendant sur place au 58 Avenue Jean Jaurès à Terrasson-Lavilledieu.

#### **Etape n°2 – Je finalise ma location**

La réservation du vélo et ses accessoires aux dates souhaitées est validée dès le retour de la convention de prêt de VAE signée et des pièces justificatives à la CCTHPN avec planification d'un rendez-vous de remise du vélo et ses accessoires ainsi qu'un rendez-vous de retour.

#### **Etape n°3 – Je récupère ou retourne le vélo et ses accessoires**

Je vais à la CCTHPN (58 Avenue Jean Jaurès à Terrasson-Lavilledieu) le jour du rendez-vous fixé pour procéder à l'état des lieux, remise ou retour du vélo et de ses accessoires.

Combien ça coûte ? Tarif journalier\* : 2 €

Accessoires annexes (siège porte-bébé ou siège enfant) : Forfait de 20 € par accessoire et période de location

\*Assurance, paire de sacoches et maintenance inclus dans le tarif journalier.

### **Informations complémentaires.**

Dépôt de garantie : 50 € par période de location

En cas de dommages accidentels, de vol, d'incendie ou de détériorations subies par le vélo et ses accessoires, qui seront imputables à l'utilisateur : la franchise d'assurance correspondante appliquée par l'assureur de la CCTHPN sera recouvrée auprès de l'utilisateur.

**Pour plus de renseignements au sujet de ce service porté par la CCTHPN, vous pouvez contacter le service Mobilités au 05 53 50 96 10.**



## Retour en images- Inauguration des services de la CCTHPN

Inauguration officielle du bâtiment de votre Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir et des services en présence de Madame Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée au Tourisme.

**L'Espace France Services**, qui incarne notre volonté d'offrir un guichet unique pour les démarches du quotidien – sociales, fiscales, administratives – dans un monde de plus en plus numérisé où chacun doit rester accompagné.

**L'Espace France Rénov'**, point d'entrée pour tous les habitants qui souhaitent engager une rénovation énergétique, améliorer leur logement, et contribuer, à leur échelle, à la transition écologique de notre territoire.

Coupé de ruban, le lundi 02 juin 2025 et présentation des différents services qui rapprochent le Service Public au plus près des administrés et des acteurs du tissu économique du territoire.

Un moment fort, symbole de coopération, de modernité et d'ambition partagée au service des 37 communes et de leurs habitants qui composent notre belle Communauté de Communes.



Dans ce siège, vous trouverez des services mutualisés, plus proches, plus lisibles, mais aussi des espaces pensés pour l'accueil et l'écoute avec un esprit de guichet unique.

### Un espace pour travailler ensemble

En réunissant dans un même lieu l'ensemble de nos services – aménagement du territoire, développement économique, petite enfance, habitat, urbanisme, environnement, France services, CIAST – nous faisons le pari de l'intelligence collective, de la complémentarité des compétences, et du croisement des regards.

Ce bâtiment favorise le travail en équipe, le décloisonnement des missions, et surtout, l'écoute des habitants. Il permettra de gagner en réactivité, en cohérence et en efficacité. C'est un lieu vivant, tourné vers l'action.

# Un peu d'histoire...

## Le Docteur Pierre DAUNOIS



Il est né le 16 juillet 1912.

Il accomplit de brillantes études de médecine à Limoges.

En 1939 il, il est sous les drapeaux ; il est libérable, mais la déclaration de guerre fait que, comme beaucoup d'autres, il n'est pas démobilisé.

Il est alors affecté comme aide chirurgien durant toute la "Drôle de guerre" à l'hôpital militaire de Saint-Denis.

L'offensive allemande de 40 contraint son unité à se replier sur l'hôpital du Mas-Eloi à proximité de Limoges. Il est démobilisé à Nieul, proche de Limoges aussi, 2 juillet 40.

### Nieul n'est pas très loin du Lardin, mais comment arrive-t-il ici ?

Il suit les conseils de son frère, installé comme médecin à Grange d'Ans, dont il est le maire (il participera aussi à la Résistance). Il lui signale la possibilité de s'installer comme médecin au Lardin.

Pierre Daunois n'est pas en terre inconnue dans la région.

Si son frère est à Grange d'Ans, sa mère est Directrice d'école à Excideuil et son père est Inspecteur primaire à Tulle.

De plus, il a accompli ses études secondaires au lycée de Tulle, où il s'est fait beaucoup d'amis, ce qui sera fort utile quand viendra le temps de la Résistance.

C'est ainsi qu'il trouve, écrit-il,

**"un tout petit logement de deux pièces chez monsieur et madame Mouney, gens absolument charmants qui rapidement m'ont adopté et considéré comme leur fils. Leur maison était située au carrefour de la route Nationale 89 et de la route départementale 62."**

Elle se situait sur ce qui est maintenant l'avenue du 8 mai 1945, non loin du "Baromètre".

Il se décrit dans ses Mémoires comme **"médecin de campagne, mélangeant les ordonnances et les discours gaullistes"**.

### "Médecin de campagne", oui, mais comment évolue-t-il vers la Résistance ?

**Le premier "déclencheur" est l'appel du Général de Gaulle à Londres, le 18 juin 40 ;**

le second c'est le spectacle, le 24 octobre 40, de **la poignée de main, lors de l'entrevue de Montoire, entre le Maréchal Pétain et le Chancelier Adolf Hitler.**

### Dans ce refus de la défaite et du renoncement, quelles sont les valeurs qui ont guidé son action? Comment passe-t-il des principes à l'action ?

Pierre Daunois est très lié d'amitié avec Pierre Queuille qui fut élève du lycée de Tulle comme lui. Ce dernier a déjà pu rejoindre les Forces Françaises Libres à Londres.

Par son intermédiaire, il fait savoir qu'il **"se tenait à la disposition du Général de Gaulle."**

**"Sur le moment",** écrit-il, **"je n'ai eu évidemment aucune réponse, mais plus tard j'ai su que mes services avaient été acceptés"**.



La maison de monsieur et madame Mouney (pillée et pulvérisée par bombe le 31 mars 1944 ) occupait ce qui est maintenant le n° 7 avenue du 8 mai 1945 au Lardin

Il apprend cette nouvelle de façon peu ordinaire. Il raconte : **"un membre du Bureau central de renseignement et action des Forces françaises libres, le capitaine Souches, parachuté dans la Drôme s'était fait une fracture de la cheville en arrivant au sol, loin de son comité de réception ; quelqu'un (certainement à Londres) lui avait donné mon adresse comme point de secours en cas de besoin. Il est arrivé chez moi. J'ai pu lui donner les premiers secours et surtout calmer ses douleurs.** Ensuite, il réussit à l'évacuer sur Paris.

Dans son récit de guerre, Pierre Daunois aime à rappeler : **"Je puis dire, comme me l'a écrit mon ami "Hercule", que dans ce coin de Dordogne, j'ai été parmi "les pionniers."**

Il aime aussi citer les noms de ceux qui constituent autour de lui **"un premier "réseau"** : monsieur et madame Mouney, André Charriéras, Desvalois, Alexis Jacquet, Jean Raynaud, Albert Boucaud et d'autres.

**La montée en puissance** s'effectue, dès 41, à partir d'une rencontre importante, celle de Georges Delord bien implanté sur Terrasson à qui il demande de **"recruter et de développer la Résistance à côté de celle déjà existant"**. Il est bien connu, il n'a aucune peine pour rassembler un noyau assez important.

La situation de Pierre Daunois comme responsable de la Résistance au Lardin commence à se préciser. L'Armée Secrète, l'A.S., de Périgueux lui envoie un responsable qui lui propose d'intégrer leur organisation. Il accepte.

C'est ainsi, à partir de ce solide socle, que Pierre Daunois devient, comme il l'écrit, **"le chef de la Résistance non-communiste"** dans un secteur qu'il définit ainsi :

**vers le sud : Le Lardin, Condat-sur-Vézère, Coly, Lacassagne ; vers le nord : Beauregard, Châtres, Badefols-d'Ans, vers l'ouest : La Bachellerie, Peyrignac, Azerat ; vers l'est : La Villedieu, Terrasson, La Rivière de Mansac. Ces secteurs n'étaient ni délimités ni attribués par qui que ce soit. Il s'agissait de zones d'influence personnelle, liées à la profession comme aux relations plus ou moins amicales que nous nous étions créées. "**

**Pierre Daunois démontre son efficacité face à La mise en oeuvre par le régime de Vichy du STO.**

Le STO, service du travail obligatoire, c'est la mise en place d'une conscription qui doit alimenter en main d'œuvre la machine de guerre nazie, engagée dans une guerre totale, coûteuse en hommes.

La jeunesse, dans son ensemble, devient la cible du STO. L'économie allemande en a un besoin vital. Contrôles et vérifications d'identité, sont mis en place ainsi que des rafles. Il est difficile aux requis d'échapper au STO ; la milice poursuit insoumis et réfractaires.

**L' enrôlement est soumis à une visite médicale.**

Le Docteur Daunois est sollicité pour faire partie d'un conseil de révision, sous contrôle allemand. Il s'agit d'examiner tous les jeunes du canton, réquisitionnés pour le STO et de déterminer leur aptitude physique.

En un premier temps, il pense refuser, mais après réflexion, il juge préférable d'accepter, ce qui lui permettra d'exempter un maximum de jeunes.

Sa démarche influence positivement ses confrères : dans le secteur, **80% du contingent échappe ainsi à la réquisition allemande.**

Il ne faut pas se tromper : en signant une inaptitude, le Docteur Daunois ne signe pas une dispense de sport pour le collège ou le lycée, il entrave la machine de guerre nazie, c'est du sabotage ; il n'est pas bon d'être un saboteur...

**En sus de "l'inaptitude médicale" largement dispensée, le Docteur Daunois joue un autre rôle, très important face au S.T.O.**

En effet, dans le Terrassonnais, comme au niveau national, le STO provoque une réaction de rejet : beaucoup de jeunes passent dans la clandestinité et se réfugient à l'écart des villes.

Comme le rapporte le regretté Lucien Cournil : **Le nombre croissant des arrivants et les va-et-vient permanents ne manquent pas d'attirer l'attention de la Gendarmerie Mobile et des GMR. A partir de 43, ils se consacreront essentiellement à la traque des Résistants. Il sera donc décidé de créer les premiers Maquis de la Résistance armée dans notre secteur, mais hélas sans beaucoup de moyens."**

### **Ainsi donc se créent les premiers Maquis.**

Lucien Cournil rappelle :

- Une partie des réfractaires choisit de rejoindre les F.T.P.F. (Francs-Tireurs et Partisans Français). Ils s'installeront provisoirement dans la région de Montignac, le groupe prenant le nom de "Jacquou le Croquant."

- L'autre partie des réfractaires fera le choix de créer le premier maquis de l'Armée Secrète dans le secteur de Beauregard."

**"Le Docteur Pierre Daunois, responsable de l'A.S. à Condat et au Lardin est chargé de trouver un endroit sûr."**

Il n'est pas sans ressource : Il se tourne vers "son ami, Marcel Picard, restaurateur à Beauregard .

Marcel Picard est un membre important de la Résistance. Il propose l'installation du groupe dans les bois de Serre-Marsal, en haut d'une vigne appartenant à André Desmond ; elle dispose d'une cabane.

Il constate vite "qu'ils se retrouvent sans uniforme, sans vêtements appropriés pour passer un hiver dans les bois, sans couvertures, sans ravitaillement, et sans argent..., Georges Delord qui possédait un magasin de tissus et vêtements à Terrasson fournit immédiatement et gratuitement des couvertures et des vêtements et en plus un peu d'argent".

### **Pierre Daunois donne à ce premier maquis le nom de Maurice Dujaric.**

Dans ses "Souvenirs", il écrit : **"ce patriote m'encouragea dans mon action dès décembre 40, d'où le nom que j'attribuais à notre groupe."**

### **Qui est Maurice Dujaric ?**

C'est un homme de conviction, d'une grande hauteur de vue, membre du Parti communiste, maire de Beauregard pendant 17 ans. Il a été emprisonné durant de longs mois par le régime de Vichy. Il est décédé en mai 43.

Sa mémoire est restée toujours vive, positivement, à Beauregard.

La composition du maquis Maurice Dujaric est bien connue, de même que son organisation. Raymond Lacombe et son frère jumeau Georges en assurent le commandement. Pierre Daunois considère Jacques Boudy comme son "premier membre".

Il note aussi dans ses écrits la précarité des conditions de vie :

"Nous faisons un feu de bois dans la cabane où il y avait une petite cheminée, avec le bois mort que nous ramassions. De braves paysans, M. et Mme Lafont des Guillaumaux s'occupaient de nous trouver du ravitaillement que nous allions chercher la nuit." Les époux Lafont poursuivront leur activité de Résistance. Noélie Lafont est un exemple du rôle important joué par les femmes dans la Résistance.

Les raisons de sécurité obligent les maquisards à changer souvent de campement ; en mars 44, le maquis Maurice Dujaric se trouve dans la Forêt entre Nadaillac et Salignac ; le groupe est attaqué le 30 mars par la tristement célèbre Division de répression Brehmer.

### **Le Maquis Maurice Dujaric se disperse ; il n'en reste pas moins que ses membres continuent le combat :**

- Une partie de l'ancien groupe Maurice Dujaric rejoint les F.T.P. du groupe "Lucien Sampaix" installé au-dessus de Villac et commandé par Hercule (Roger Ranoux).

- L'autre partie rejoint la demi-brigade As de Trèfle installée au-dessus de Terrasson, sous l'autorité du commandant Georges Delord. Elle participe à la Libération de Brive le 15 août 1944, puis avec les hommes d'Hercule, à la libération de Terrasson ce même jour.



## Que devient Pierre Daunois durant ces terribles journées de la fin mars 1944 ?

Par ses écrits, nous savons qu'il "passe sa journée du 29 mars 44 en contacts divers avec les Résistants de Terrasson pour former le Comité de réception d'un parachutage", opération délicate et dangereuse.

Le 29 au soir par précaution, il va coucher hors de son domicile.

Le matin du 30, vers 6 heures, **"il se lève, il jette un regard par la fenêtre. Il est "stupéfait" : il voyait "une file d'une cinquantaine de soldats allemands, le dernier traînant un mortier ; ils étaient en train d'encercler le quartier, sans un bruit, sans un coup de fusil."**

Commence alors pour lui une **"évasion"** aussi mouvementée que dangereuse, pour sortir de cette nasse mortelle.

Bien lui en a pris, car le lendemain, le 31 mars, la maison de madame Mouney est pillée, incendiée et, pour faire bonne mesure, soufflée à la bombe.

Il serait trop long de décrire la cavale de Pierre Daunois ; elle est marquée du sceau de la solidarité, celle de personnes, anonymes souvent, qui prennent de grands risques pour lui venir en aide. Cela commence ici, dès la gare du Lardin, où une secrétaire et le chef de train lui évitent de tomber entre les mains des soldats allemands qui occupent la gare.

Son trajet, le mène, après plusieurs jours émaillés de dangereuses péripéties du Lardin à Perrier-sur-Andel en Normandie, où sa soeur est pharmacienne. Il sait qu'elle a des amis dans la Résistance de cette région.

**Pierre Daunois écrit :**

**"Je décidai donc de rester provisoirement en Normandie  
et mon activité de Résistant en Dordogne s'arrête donc au 10 avril 44. "**

Elle continue dans l'Eure. Il appartient alors au réseau **"Confrérie Notre Dame"**, considéré comme le l'un des plus importants réseaux de renseignements militaires de la Résistance. Il poursuit ensuite son action de liaison et renseignement entre Paris et la Normandie.

## **Il n'est pas possible d'évoquer Pierre Daunois sans mentionner son rôle au sein du S.O.E., le Special Operations Executive.**

En effet, il a été admis comme Agent P1, c'est à dire : "activité continue sous couvert d'une occupation personnelle" au sein des fameux réseaux Buckmaster.

Pour résumer simplement, le S.O.E. constitue le service des opérations spéciales menées par les Britanniques sur l'arrière de l'ennemi. C'est Winston Churchill qui est à l'origine de sa création, il lui donnait comme mission de **"mettre le feu à l'Europe occupée"**.

## **Il n'est pas sans intérêt non plus d'évoquer le souvenir que gardait Pierre Daunois de ses relations avec les autres groupes de résistance.**

Il écrit, dans ses Récits :

**"J'avais beaucoup de sympathie et d'estime pour Hercule, que je connaissais bien.  
Nos rapports dans la Résistance furent toujours excellents, bien que nous appartenions à des groupes bien différents. Ce ne fut pas toujours le cas dans d'autres régions".**

mini mémoire rédigé par Guy Bouissou

mémoire et n'y fig  
 ur un effectif de 43  
 urné ensem

Maquis Massives Département  
 Janvier 1944 - Simbali 1944 78

1. DAUNOIS Pierre alias Teulib' alias Mouché, baron	
2. DELORD Georges alias "le Boucquin"	
3. LACOMBE Raymond alias "Boucquin" alias "Auguste"	
4. LACOMBE Sébastien alias "Teulib'"	
5. REY René alias "Bobo"	
6. LAMBERT ?	"D'Arnaud"
7. LIMOUZY ?	"Gaby" alias "le Boucquin" alias "Mouché"
8. LIMOUZY Claude	"Mouché"
9. BOURGIGNON Robert	"Pitip"
10. ESPITALIER ?	"Zigzag"
11. ESPITALIER ?	"Biston"
12. DAUNOIS Gilbert	"Ala"
13. NOUVEAU ?	"L'Espagnol" alias "Gangne"
14. ?	
15. ALBERT ? Jean ?	"Jeanne" ?
16. COURNIL ?	"Kake" ?
17. BONDY Jacques	"Paulo" ?
18. SALON ?	"Ala" alias ?
19. PENABULT Louis	"Celso" ?
20. BOZ Marcel	"Ala" ?
21. DELORD Roger	"Ala" ?
22. BERNARD ?	"Ala" ?
23. BERNARD ?	"Cade" ?
24. SARNEL Gaston	"Séverin" ?
25. SARNEL ?	"Bachelin" ?
26. DEMOUZINS Roland	"Béat" ?
27. COMBESOT ?	"Bachelin" ?
28. GAUTHIER ?	"G.M.R." ?
29. CASUALIER ?	"Zigzag" ?
30. FRIMAT ?	"Pompe" ?
31. MATHIAS Pierre	
32. TOFFRE Albert	
33. CHARBOURNE Leo	
34. DESPAIN ?	
35. VERLHAC René	
36. VERLHAC ?	
37. VERLHAC ?	
38. CHARBIE RAS André	
39. TURKIAN ?	
40. COURNIL René	
41. BILJACOU ?	
42. LAPOUGE René	
43. ?	

SECRETARIAT D'ÉTAT - FORCES ARMÉES  
 (Guerre)  
 DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE  
 6<sup>ème</sup> BUREAU d'appartenance aux F.C.  
 Original à conserver par l'intéressé.  
 REFERENCE : I. M. N° 407/FFCI/Adm  
 du 17 avril 7  
 M. CONSTEUR DAUNOIS Pierre  
 le 16.7.1942 a servi en qualité d'AGENT P.  
 du I. I. 43 au 30.9.44  
 au réseau HILITE (BUCKMASTER)  
 Forces Françaises Combattantes

### MOT DU MAIRE

L'Histoire de Pierre Daunois a été longtemps oubliée, trop longtemps oubliée. La Municipalité a souhaité rendre hommage à son engagement dans la Résistance et ainsi participer au devoir de mémoire et d'histoire.

Le 26 octobre 2024 une plaque a été apposée sur une place de la commune devenue la place Pierre Daunois.





## Horaires autorisés pour la tonte et les engins à moteur

Arrêté préfectoral du 02/06/2016 portant réglementation des bruits de voisinage

Lundi au Vendredi  
de 8h30 à 12h00  
de 14h30 à 19h30

Le Samedi  
de 9h00 à 12h00  
de 15h00 à 19h00

Le Dimanche  
et jours fériés  
de 10h00 à 12h00



**Merci de respecter  
les horaires**